

Le site de Billens du Centre de santé du Sud fribourgeois sera inauguré ce vendredi

Billens accomplit sa réadaptation

« PHOTOS ALAIN WICHT
« TEXTE CHARLES GRANDJEAN

Glâne » « Au départ, la situation était mi-figue, mi-raisin. Mais finalement, nous avons su tirer les marrons du feu. » Président du Réseau santé de la Glâne (RSG), le préfet Willy Schorderet a usé de la métaphore, hier devant la presse, pour illustrer le chemin parcouru entre l'automne 2019, avec les annonces relatives au désengagement du site de Billens par l'Hôpital fribourgeois (HFR), et l'ouverture du Centre de santé du Sud fribourgeois, dont le site de Billens sera officiellement inauguré vendredi.

« Cela a été trois ans de discussions, de réflexions, à batailler avec le canton, le Conseil d'Etat, l'HFR et les différents partenaires. Plus de 50 séances de travail pour arriver à une solution », a relevé le préfet de la Glâne.

Un état des lieux a été mené afin que le site de Billens, désormais en main du RSG, réponde au mieux aux besoins de la population glânoise en termes de santé. Parmi les constats, celui d'une population jeune, en comparaison avec la pyramide des âges du canton. Mais surtout une tendance au vieillissement de la population. De 3576 habitants de 65 ans et plus en 2021, les Glânois de cette tranche d'âge seront 5400 à l'horizon 2030 et même 6400 en 2035, selon les projections relayées par le préfet.

Seniors et réfugiés

« Nous sommes arrivés très vite à la conclusion qu'il fallait utiliser les chambres, à terme, pour accueillir des résidents EMS et qu'il fallait offrir des prestations de soins ambulatoires, ce que soit des cabinets, des soins médicaux ou de thérapeutes », complète Gilles Oberson, cheville ouvrière du groupe de travail qui a planché sur la réaffectation du site. Pour rappel, l'ancien hôpital destinera, à l'horizon 2025, ses 34 chambres à l'établissement médico-social (EMS) voisin de Billens. Or, ces locaux sont actuellement occupés par une soixantaine de réfugiés, principalement en provenance d'Ukraine. Mais c'est surtout les locaux de consulta-



Mis en place depuis septembre dernier, le centre de Billens accueille entre 200 et 250 patients par jour.

tions qui ont depuis retrouvé leur vocation.

En revanche l'HFR, qui inaugurerait vendredi dernier la composante riazoise de son Centre de santé du Sud fribourgeois, n'a pas encore défini les prestations ambulatoires qu'il proposera sur le site de Billens. Ce quand bien même il continue d'y louer trois cabinets et un bureau, pour l'heure vides. « L'HFR doit encore s'investir et mettre en place, à terme, un certain nombre de prestations ou de cabinets médicaux. On voit que c'est une volonté, mais ce n'est pas encore gagné », a glissé le préfet.



« L'intérêt est venu très vite pour occuper le centre »

Gilles Oberson

A cet effet, l'une des pistes privilégiées qu'explore le RSG est l'ouverture d'un cabinet mêlant compétences en gynécologie, obstétrique et pédiatrie dans les derniers locaux libres qui couvrent la moitié de l'étage E. « Des discussions sont en cours avec l'HFR pour le développement de l'activité gynécologique », indique Nadia Marchon, directrice du RSG.

Si l'HFR se fait désirer, les autorités du district n'ont en revanche pas eu de difficulté à dénicher des prestataires privés pour investir les locaux libérés. « Je peux vous dire que l'intérêt est venu très vite pour occuper le centre, de manière spontanée », relève Gilles Oberson. Ce dernier précise : « Au final, nous avons dû prendre position et avons décidé de contacter tous les partenaires locaux : médecins et thérapeutes, en leur exposant nos orientations et les possibilités d'utiliser les lo-

caux. » Le succès est tel que le RSG n'a pas pu contenir tout le monde.

Mais l'un des grands motifs de satisfaction du district réside dans la mise en valeur des infrastructures dédiées à la réadaptation. Un cabinet composé de sept physiothérapeutes utilise désormais plusieurs salles de consultations, l'ancien fitness rééquipé de matériel neuf, l'espace gymnastique ainsi que le bassin thérapeutique. Un bassin exploité par Epicentre, dont l'usage est ouvert à l'externe (comme pour les salles de gym). Et avec des publics variés : des cours de bébés nageurs aux mardis après-midi pour résidents des EMS glânois.

Un autre étage du bâtiment est dévolu à divers prestataires : masseuse médicale, naturopathe, nutritionniste également coach et thérapeute, ostéopathes, psychothérapeute FSP, médium guérisseuse, kinésologue traitant aussi les allergies ou encore praticienne de soins chamaniques. Tandis que le rez accueille notamment un cabinet médical. Au troisième, un cabinet d'ergothérapie a investi quatre salles de consultation, une cuisine thérapeutique et un atelier d'adaptation bois. Un cabinet de gynécologie et les ligues de santé fribourgeoises sont aussi présents sur le site.

Portes ouvertes

« Un de nos objectifs est de travailler en interdisciplinarité », ajoute Gilles Oberson. Il évoque la piste de la mise en place d'un cabinet de télémédecine. « Des cours entre partenaires se mettent en place », indique pour sa part le physiothérapeute Simon Helffer. Outre les échanges informels à la cafétéria, les différents prestataires tiennent des réunions régulières sous l'égide du RSG. De quoi aussi faire se côtoyer pratiques traditionnelles et alternatives. Et l'une des prestataires de saluer « l'un des premiers sites de médecine intégrative du canton ». Les travaux de réaffectation se sont montés à quelque 450 000 francs. D'autres réflexions interviendront à terme, qui toucheront notamment l'enveloppe du bâtiment.

La population est invitée à des portes ouvertes, samedi, de 10 à 16 h. Au menu : présentation des partenaires, visite des locaux et ateliers. »

Une seule voiture vaut toujours mieux que deux

Mobilité » Un rapport recense les emplacements appropriés pour faciliter le covoiturage. Mais le Conseil d'Etat fribourgeois tempère.

Le covoiturage pourrait être développé dans le canton de Fribourg. Une étude publiée hier par le Conseil d'Etat identifie 52 sites potentiels d'implantation de places de covoiturage, dont 31 préexistants et à renforcer, 7 à officialiser et 14 à créer. 9 se situent aux abords directs des jonctions autoroutières.

Selon les conclusions de l'étude réalisée par la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR), le covoiturage participe à la diminution du trafic automobile sur le réseau et à la diminution du besoin en stationnement. La Suisse ne peut que faire mieux puisque les véhicules y sont sous-occupés, avec 1,14 occupant par habitacle en moyenne, selon l'Office fédéral de la statistique.

Mais le covoiturage n'est pas la panacée, tempère aussi la HEIA, qui mentionne notam-

ment l'utilisation accrue du sol pour l'aménagement d'aires de stationnement et le risque de concurrence avec les transports publics. De plus, selon le rapport, « son efficacité dépend de l'ensemble de mesures accompagnant le changement ».

Dans son commentaire, le Conseil d'Etat rappelle également que la nouvelle loi sur la mobilité a pour but de promouvoir une mobilité durable. Parallèlement, le Plan Climat mise sur la mobilité douce et le réseau de transports publics.

Quid, dans ce contexte, du développement du covoiturage? Le Conseil d'Etat propose la mise en place d'un concept et d'un plan sectoriel. En tout cas, il ne semble pas pressé. Le rapport publié hier lui a été remis par la HEIA-FR en janvier 2020. Il répond à un mandat accepté en 2015 par le Grand Conseil.

Sonja Gerber, secrétaire générale de la Direction du développement territoriale, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, assure qu'il n'y avait aucune

volonté de retarder la publication de ce document. Elle évoque des impératifs de coordination avec certains projets, notamment l'extension de l'aire de covoiturage de Vaulruz, près de la jonction autoroutière.

La mise à l'enquête a suscité des oppositions, en raison d'incivilités constatées sur et autour du parking actuel. « Nous avons décidé de ne plus attendre pour publier le rapport », explique la secrétaire générale. »

MAGALIE GOUMAZ

VILLAZ

BARRIÈRES ENDOMMAGÉES

Un camion transportant du bois a causé des dégâts aux barrières du passage à niveau à Villaz-Saint-Pierre samedi passé vers 10 h. « Il n'y a pas de blessé, le passage est rouvert et les trains peuvent circuler », informe Pascal Berset, porte-parole de permanence de la police cantonale fribourgeoise. DEF

